

SYNDICAT GENERAL

**Des personnels du GPMH
Et des personnels administratifs et de maintenance
Du Port du Havre**
www.cgt-gpmh.com

Le Havre, le 5 avril 2013

Camarades,

Vous venez tous de recevoir vos bulletins de salaires et certains ont pu constater un manque à gagner dans le paiement des congés et RTT.

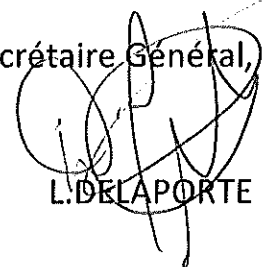
Suite à la bascule de l'ancien système de paie vers le nouveau, issu de la CCNU, cet effet ne se produira que sur le mois « charnière », et le calcul de vos congés et RTT sera de nouveau conforme aux accords dès le mois prochain.

Une demande va être faite auprès de la direction afin de régulariser cette situation, le passage à la CCNU ne pouvant pas avoir pour effet de diminuer un quelconque élément de salaire, d'autant que pour certains, il s'agit de sommes importantes.

Nous veillerons bien sur à ce qu'il n'y ait aucune autre incidence et vous demandons de venir vers nous en cas de problème. Charge à chacun de vérifier son bulletin de salaire.

Nous vous tiendrons informés des suites de ce dossier.

Le Secrétaire Général,



L. DELAPORTE

Pour info et affichage